

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST CORNOUAILLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL**

Séance du 16 octobre 2025

Date de la convocation : 24 septembre 2025
Participation : 16 membres dont 13 membres présents (P) et 3 membres représentés (R)

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, à 14h, les membres du comité syndical du syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille (OUESCO), désignés par les assemblées délibérantes des établissements membres, se sont réunis au siège du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille à Tréguennec suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Éric Jousseau, Président.

		Nom Prénom	Présent	Absent
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud	TIT	JOUSSEAUME Éric	P	
	TIT	BUANNIC Jean-Louis	P	
	TIT	BREN Jean-Marc		Excusé
	TIT	LOUSSOUARN Christian	P	
	TIT	LE CLEACH Cyrille		Excusé
	TIT	MOREL Stéphane		X
	TIT	BOURHIS Danielle	P	
	TIT	GAIGNE Jean-Michel		Excusé
	SUP	STEPHAN Denis		Excusé
	SUP	CANEVET Yves	P	
Communauté de communes du Haut Pays Bigouden	TIT	BUREL Michel	R	
	TIT	STEPHAN Philippe	P	
	TIT	CARADEC Jean-Louis	P	
	TIT	GERBE Alain	P	Excusé
	TIT	YANNIC Jean Bernard	R	
	TIT	CARIOU Jacques		Excusé
	SUP	LE GOFF Michèle		Excusée
	SUP	LE COZ Hervé	P	
Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz	TIT	LAURIOU Benoit		Excusé
	TIT	SERGEANT Gilles	R	
	TIT	BUREL Bruno	P	
	SUP	KERLOCH Gurvan		X
	SUP	LE COZ Rémy		X
Douarnenez communauté	TIT	KERVAREC Ronan		Excusé
	SUP	SAVINA Henri		Excusé
Quimper Bretagne Occidentale	TIT	COZIEN Jean-Paul	P	
	SUP	CORROLLER Christian		Excusé
Syndicat intercommunal des eaux du Goyen	TIT	KERISIT Yves	P	
	SUP	BOUER Yves-Marie		X
Syndicat mixte des eaux du Nord Cap Sizun	TIT	BONIZEC Emile		X
	SUP	LAURIN Evelyne	P	

Pouvoir :

- Michel BUREL à Éric JOUSSEAUME
- Jean-Bernard YANNIC à Jean-Louis CARADEC
- Gilles SERGENT à Bruno BUREL

Personnes invitées :

- Samuel GUICHARD (Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille)
- Thomas PICHERAL (Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille)

MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS

Vu la délibération adoptée le 21 décembre 2011 relative à la création de poste et au tableau des emplois, modifiée le 15 juin 2018 et le 26 septembre 2019,

Vu les délibérations adoptées le 16 octobre 2025 relatives à la création des postes de « technicien bocage » et « assistant administratif et chargé de communication »

Vu la saisine du comité technique paritaire relative à la mise à jour du tableau des emplois

Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante de mettre à jour le tableau des emplois du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille. La modification porte sur :

- La modification de l'intitulé de l'emploi, du cadre d'emploi et du grade maximum de l'emploi « animateur milieux aquatique ». L'emploi « animateur milieux aquatique » évoluant en « coordinateur technique et technicien milieu aquatique » (cadre d'emploi A ou B) (grade maximum Ingénieur)
- La modification de l'intitulé de l'emploi permanent « animateur milieux littoraux ». L'emploi « animateur milieu littoraux » évoluent en « technicien SAGE et suivi de la qualité de l'eau »
- La modification de l'intitulé de l'emploi permanent « animateur agricole ». L'emploi « animateur agricole » évolue en « technicien agro-environnement »
- La suppression de l'emploi non permanent « technicien Breizh-Bocage – assistant administratif »
- L'ajout d'un emploi de « chargé de mission captages prioritaires »
- La création d'emploi non permanent de « technicien bocage » à compter du 1^{er} janvier 2026
- La création d'emploi non permanent d'assistant administratif et chargé de communication à compter du 1^{er} janvier 2026

Le tableau des emplois modifiés est le suivant :

EMPLOIS PERMANENTS	CADRE D'EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	OBSERVATIONS
1 Directeur – animateur SAGE	A ou B	Technicien principal 2 ^{ème} classe	Ingénieur principal	Confère fiche de poste
1 Coordinateur technique – technicien milieux aquatiques	A ou B	Technicien	Ingénieur	Confère fiche de poste
1 Technicien SAGE – suivi de la qualité de l'eau	B	Technicien	Technicien principal 1 ^{er} classe	Confère fiche de poste
1 Technicien agro-environnement	B	Technicien	Technicien principal 1 ^{er} classe	Confère fiche de poste

EMPLOIS NON PERMANENTS	CADRE D'EMPLOI	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	OBSERVATIONS
1 assistant administratif – chargé de communication (80%)	B	Technicien/Rédacteur	Technicien/Rédacteur	Confère fiche de poste
1 technicien bocage	B	Technicien	Technicien principal 1 ^{er} classe	Confère fiche de poste
1 chargée de mission captages prioritaires	B	Technicien	Technicien principal 1 ^{er} classe	Confère fiche de poste
1 Technicien agro- environnement	B	Technicien	Technicien principal 1 ^{er} classe	Confère fiche de poste

Après en avoir délibéré, **le comité syndical approuve la modification du tableau des emplois**

Pour : 16
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Tréguennec, le 16 octobre 2025

Le Président,
Éric JOUSSEAUME

